

Mai 2019

N°92

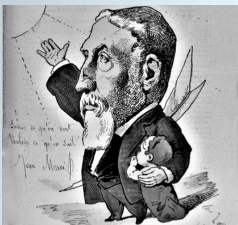
L!G' EN BREF

la ligue de l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

La feuille d'information de la
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT – FÉDÉRATION DE LOT-ET-GARONNE

Le coin du souvenir



Jean Macé

Il fonde en 1866 notre Mouvement, face au constat lucide et amer que la seule création du suffrage universel n'est pas une solution si la République ne se donne pas les moyens d'une éducation pour tous, affranchie de la religion.

Il est en 1880 croqué par Gill, dans le numéro 44 de « *Les hommes d'aujourd'hui* ».

EDITO

Europe, votons !

Pour toute une génération, l'Europe a d'abord été synonyme de paix, la paix retrouvée, et une assurance contre la haine et la guerre. Peut-être ne faudra-t-il pas l'oublier au moment de mettre un bulletin de vote dans une urne ce 26 mai 2019.

Pour la génération qui a suivi, l'Europe a été synonyme de développement, développement économique surtout et une nécessaire échelle pour peser dans tous les domaines face aux poids lourds du reste du monde, avec quelques succès, il faut bien le dire : airbus, bien sûr, mais pas seulement et sans oublier le point d'orgue qu'a constitué l'avènement de l'euro.

Puis l'Europe a été synonyme de crise, crise de la social-démocratie, alignement par le bas des minima sociaux, limites affichées de la politique agricole commune, pression des lobbies de toutes sortes, décalage avec les préoccupations des citoyens, poids de la bureaucratie et mépris de la démocratie, gestion chaotique des flux migratoires...

Il est peut-être venu le temps d'une Europe du renouveau, d'une Europe désirable, d'une Europe de l'espoir, d'une Europe protectrice, d'une Europe de la transition écologique, d'une Europe de projets et pourtant ces élections ne passionnent pas les foules. A moins d'un mois du scrutin, seuls 40% à 45% des français (suivant les sondages effectués) expriment leur intention d'aller voter. Et encore, parmi ceux-ci, beaucoup voient dans leur vote un moyen de s'exprimer sur la politique menée en France plutôt que sur un projet européen. Il est vrai que la campagne électorale pour ces élections européennes a du mal à décoller et l'actualité, incendie de la cathédrale Notre dame, suites du grand débat...lui vole largement la vedette.

Cette désaffection est d'autant plus étonnante que le scrutin se fait à la proportionnelle intégrale. Quoi de plus démocratique ? Chaque voix compte, contrairement à un scrutin majoritaire et cela conduit à une offre de listes la plus diverse possible. C'est au moment où la proportionnelle est réclamée pour les élections hexagonales qu'elle serait boudée ailleurs ? Contradictoire non ? C'est peut-être la multiplicité des propositions qui est perturbante. Il apparaît tout de même des clivages nets entre les pro-européens adeptes de plus d'Europe et en mieux, les souverainistes « euro-compatibles » opposés à tout fédéralisme qui veulent réformer l'union, les eurosceptiques qui prônent une renégociation des traités actuels et jusqu'aux anti-unions qui optent pour une sortie pure et simple de l'union. Il est tout de même possible de faire un choix.

Quoiqu'il en soit, ces élections auront un impact déterminant sur l'ensemble des politiques européennes en matière d'emploi, de climat, d'immigration, de sécurité et de lutte contre le terrorisme, d'échanges commerciaux, de santé, d'alimentation...Et c'est peut-être l'avenir de l'Europe et des valeurs qu'elle porte qui se jouera ce mois de mai sur fond de montée des extrêmes à l'échelle de tout un continent.

Alors, même sans la moindre autorité pour préférer une telle injonction, j'ai envie de dire : ce 26 mai 2019, votons !

Jacques PUYOU, trésorier.

Dans ce numéro:

Le coin du souvenir	1
Edito	1
Assemblée Générale 2019	2
Fédérer son association à la Ligue	2
Laïcité et Liberté d'expression	2
Les Trophées du bénévolat	3
Associations une ambition affichée	3
Nouvelle campagne FDVA	3
Exposition Photo	4
Conférence débat	4
Questionner l'époque	4
Journée Sport Nature	4

Assemblée générale 2019

La Ligue de l'enseignement de Lot-et-Garonne tiendra son AG annuelle le samedi 25 mai 2019, relative à l'exercice 2018, au collègue Anatole France de Villeneuve-sur-Lot. Au programme, accueil dès 13h45, vote électif au Conseil d'administration, et ouverture officielle à 14h15 par un accueil de l'Amicale Laïque et de Patrick Casany, maire et Président de la Communauté de

Communes du Grand Villeneuvois.

A l'issue de la partie statutaire « classique », rapport moral, complément au rapport d'activité, rapport financier et certification des comptes, l'Assemblée s'ouvrira sur une deuxième partie marquée par des témoignages sur le thème « Vivre les territoires ». Seront notamment présents avant les interventions de la salle : Angé-

lique Lescouzères de l'association Convergence « *Bien vivre ensemble à Fumel* » ; Youcef Cherchari du centre de loisirs laïque de Casseneuil « *Une association au service du territoire* », Patrick Figeac de Radio 4 cantons « *Ecouter le pays parler* » ; les jeunes de la Junior Association des Jeunes Meilhanais « *Dynamiser le village par les jeunes* ».

On vous attend nombreux pour ce grand moment de la vie démocratique de notre fédération et pour ce partage d'expérience mettant l'éducation populaire au cœur de nos fonctionnements.



Fédérer son association à la Ligue



Les associations affiliées à notre Fédération ayant la volonté de marquer une collaboration plus étroite, et participer ainsi à la réalisation d'objectifs

et projets communs, peuvent se « fédérer ».

Par cet acte, sera concrétisé, outre une bonne connaissance mutuelle, un engagement volontaire, et concret, dans les valeurs portées par la Ligue de l'enseignement et partagées par l'association.

Le statut d'association fédérée se traduit par la signature d'un « acte d'engagements réciproques » entre l'asso-

ciation et la Fédération. Il permet de repérer la nature privilégiée de la relation entre les deux organisations, et se compose de trois parties : le préambule qui fait mention des valeurs partagées de notre Mouvement ainsi que la désignation des parties : le point I, relatif aux engagements communs à tous les actes signés par la fédération sur les points de la vie statutaire, communication, le projet : le point II

relatif aux projets communs qui marque les dossiers sur lesquels les deux parties décident de collaborer, sur des projets à soutenir, accompagner ou initier.

Pour en savoir plus, contactez Céline Carli par téléphone au :

05.53.77.05.30 ou à

c.carli@laligue-fol47.org

Laïcité et liberté d'expression

Les Rencontres laïques de la Ligue de l'enseignement, présidées par Jean-Paul Delahaye, rassembleront les organisations du mouvement laïque lors de journées thématiques, le mercredi 5 juin 2019, au CISP Maurice Ravel à Paris, sur le thème « La liberté d'expression et la laïcité ».

La liberté d'expression est la condition impérative du fonctionnement

démocratique, du progrès scientifique, de la création artistique.

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 souligne que « La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme ».

Elle est confortée par la grande loi républicaine du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse dont

l'article premier affirme « L'imprimerie et la librairie sont libres ».

Plusieurs intervenants sont attendus, dont le juriste Emmanuel Pierrat, la journaliste Zineb el Rhazoui, la sociologue Isabelle Barbéris, l'historien Philippe, ainsi que Jean Claude Bologne qui présentera l'Observatoire de la liberté de création.

Pour s'inscrire : rendez-

vous sur le site : laligue.org, ou contactez Monsieur Charles Conte, cconte@laligue.org

8 La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

Les trophées du bénévolat et de l'engagement citoyen

Trophées du bénévolat et de l'engagement citoyen de Lot-et-Garonne



Le Conseil départemental les organise pour la deuxième année consécutive, avec une remise des prix qui aura lieu à l'hôtel du département le

27 septembre 2019.

Il souhaite ainsi promouvoir l'action désintéressée des bénévoles en les reconnaissant comme une richesse au sein des quelques 8000 associations répertoriées.

Le nouvel appel à candidatures est lancé jusqu'au 20 mai 2019. Ainsi, les présidents d'associations sont invités à retourner les dossiers de candidature au plus tard pour cette date au Con-

seil départemental.

Les responsables d'associations peuvent proposer la candidature d'une personne bénévole ou d'un projet associatif. Pour cela, il convient de télécharger et remplir le formulaire en ligne sur www.lotetgaronne.fr, ou de retourner un exemplaire papier au service « Vie citoyenne et associative », dûment renseigné.

Plusieurs catégories sont

créées : jeune bénévole de moins de 30 ans ou bénévoles de plus de 30 ans, ainsi que les projets associatifs remarquables. Les juniors associations sont attendues...

Pour tout renseignement : Conseil départemental / Service de la Vie citoyenne et associative : raymonde.micheli@lotetgaronne.fr

Associations, une ambition affichée, des actes à concrétiser

Lors de sa récente allocution, Emmanuel Macron a demandé au Gouvernement de bâtir « une politique beaucoup plus ambitieuse pour accompagner les associations et particulièrement les plus petites ».

Le Mouvement associatif se félicite de cette annonce qui doit permettre de densifier la feuille de route sur la vie associative présentée fin 2018 par Gabriel Attal, Secré-

taire d'État en charge de la vie associative, et de répondre aux difficultés croissantes d'un grand nombre d'associations dans un contexte de réduction de leurs moyens.

Dans l'immédiat, le Mouvement associatif appelle le Gouvernement à œuvrer à une politique de soutien à l'emploi associatif, à doubler les moyens nécessaires au Fonds de développement pour la vie associative

(FDVA) et le positionner dans une perspective de croissance, à soutenir l'accompagnement des associations et les dispositifs associés.

Donner plus d'importance aux associations dans notre démocratie a d'ailleurs été plébiscité dans les résultats du Grand Débat, et la réforme constitutionnelle qui va se poursuivre devra en donner une traduction concrète.

Pour en savoir plus, lire la note « [Pour une politique de vie associative](#)



[ambitieuse et le dévelop-](#)

Nouvelle campagne du FDVA.2



En 2019, l'Etat reconduit l'opération de réaffectation des ex-enveloppes parlementaires initiées en 2018, afin de soutenir le financement d'actions ou de projets de fonctionnement ou d'innovations. Les informations

générales de ce dispositif sont consultables sur le site de la DRDJSCS de Nouvelle-Aquitaine ([Cliquer Ici](#)).

A savoir : l'association doit répondre aux trois conditions du tronc commun d'agrément (l'objet d'intérêt général, la gouvernance démocratique et la transparence financière) ; l'association doit être à jour des obligations déclaratives pour avoir le même nom et

adresse sur le RIB et le SIRET et Répertoire national des associations ; les associations faiblement employées (au plus 2 salariés) sont prioritaires, notamment pour le subventionnement du fonctionnement.

Les demandes doivent être réalisées auprès de la DDCSPP de Lot-et-Garonne pour les associations concernant notre territoire (voir note d'orientation) ; la date

limite est le 3 mai 2019 pour des dossiers complets. Il y a donc urgence, mais l'information ne nous est parvenue que très récemment. Nouveauté cette année, le dépôt des dossiers doit être impérativement effectué sur "[compteasso](#)".

Exposition photo au foyer rural de Lagrùère

Les années passent et les photographes du Foyer Rural de Lagrùère se bonifient ! La nouvelle édition de l'exposition annuelle de la section Club Photo alliera les travaux de photographie sculpture, peinture, costumes, encadrements ou gravure...

Rendez-vous le samedi 4 mai, au village, de 10h à 18h30.



Conférence débat à l'Ostau de Marmandès.



Mercredi 29 mai 2019 à 20h30 à l'Ostau Marmandès, 14 rue de l'hirondelle, dans le cadre des manifestations commémoratives du massacre de Marmande, les ATP présentent une conférence débat sur les 800 ans du massacre de Marmande lors de la croisade contre les Albigeois.

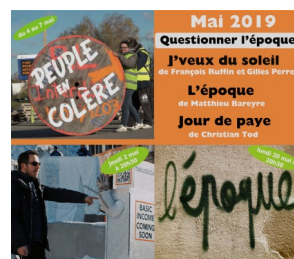
Georges Labouysse, enseignant épris d'histoire, expliquera qui étaient les Cathares et la situation politique des territoires occitans au XIII^{ème} siècle : *Qui étaient donc les Cathares ? Quelle était la situation politique des territoires occitans au XIII^{ème} siècle ? Quelles forces politiques, religieuses et militaires s'affrontaient ? Quelles ont été les conséquences pour la ville de Marmande ?* Pour plus de renseignements, [CLIQUEZ ICI](#)

Questionner l'époque

Le cinéma le Liberty de Monsempron-Libos propose dans son cycle « Questionner l'époque » une série de 3 films au mois de mai 2019. *J'veux du soleil*, documentaire, de François Ruffin et Gilles Perret. Sur les ronds-points, rencontre des gilets jaunes, des femmes et des hommes, d'habitude résignés, qui se dressent pour réclamer leur part de bonheur.

Jour de paye, documentaire de Christian Tod (Autriche 2018) sur la question du revenu universel, dont l'idée était considérée comme une chimère, devenue aujourd'hui concevable. Jeudi 2 mai à 20h30, échanges après le film avec Frédéric Bosqué, co-fondateur du MFRB (Mouvement Français pour un Revenu de Base).

L'époque, documentaire, de Matthieu Bareyre. Une traversée nocturne aux côtés de jeunes qui ne dorment pas : leurs rêves, leurs cauchemars, l'ivresse, la douceur, l'ennui... lundi 20 mai à 20h30 rencontre avec le réalisateur.



Journée Sport Nature en Villeneuvois

L'UFOLEP organise en partenariat avec la Communauté de Communes du Grand Villeneuvois, la municipalité de Villeneuve, l'ARS et le Département, sa 16^{ème} édition de la journée Sport Nature en Villeneuvois le dimanche 5 mai 2019, sur le site de la Base de Rogé.

Ligue de l'Enseignement de Lot-et-Garonne, Fédération des Œuvres Laiques
108 rue Fumadelles - BP 60179 - 47005 AGEN CEDEX

Téléphone : 05 53 77 05 30 Télécopie : 05 53 77 05 37
Mail : contact@laligue-fol47.org



Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi: 9h-12h30 / 13h30-18h
Vendredi: 9h-12h30 / 13h30-17h